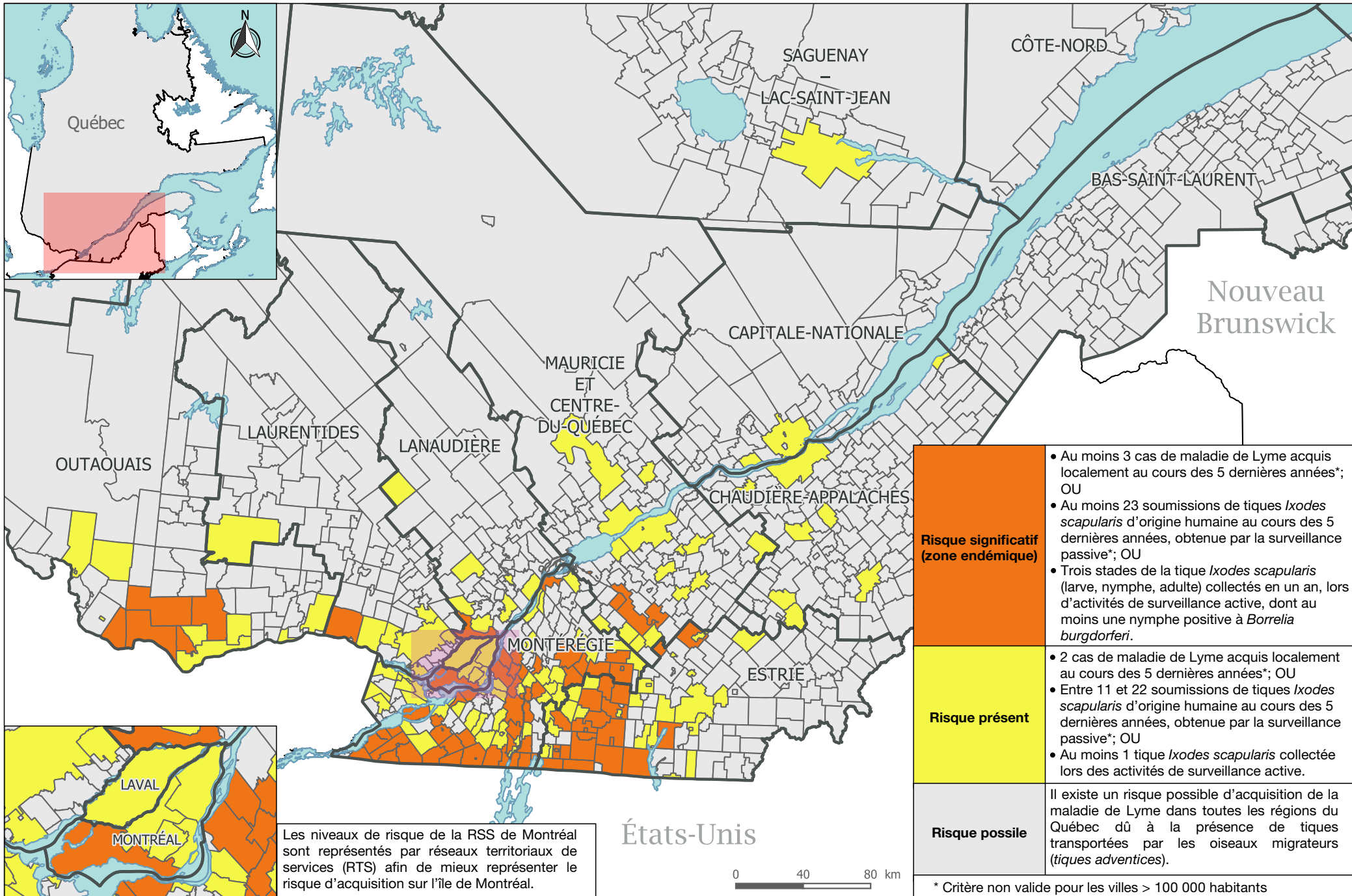


# Carte de risque d'acquisition de la maladie de Lyme selon les municipalités du Québec, 2021



**Risque significatif (zone endémique)**

- Au moins 3 cas de maladie de Lyme acquis localement au cours des 5 dernières années\*; OU
- Au moins 23 soumissions de tiques *Ixodes scapularis* d'origine humaine au cours des 5 dernières années, obtenue par la surveillance passive\*; OU
- Trois stades de la tique *Ixodes scapularis* (larve, nymphe, adulte) collectés en un an, lors d'activités de surveillance active, dont au moins une nymphe positive à *Borrelia burgdorferi*.

**Risque présent**

- 2 cas de maladie de Lyme acquis localement au cours des 5 dernières années\*; OU
- Entre 11 et 22 soumissions de tiques *Ixodes scapularis* d'origine humaine au cours des 5 dernières années, obtenue par la surveillance passive\*; OU
- Au moins 1 tique *Ixodes scapularis* collectée lors des activités de surveillance active.

**Risque possible**

Il existe un risque possible d'acquisition de la maladie de Lyme dans toutes les régions du Québec dû à la présence de tiques transportées par les oiseaux migrateurs (*tiques adventices*).

\* Critère non valide pour les villes > 100 000 habitants

Les niveaux de risque de la RSS de Montréal sont représentés par réseaux territoriaux de services (RTS) afin de mieux représenter le risque d'acquisition sur l'île de Montréal.

**NOTE :** Les secteurs géographiques visés par la prophylaxie post-exposition (PPE) dépendent d'autres critères que ceux retenus pour définir les niveaux de risque d'acquisition de la maladie de Lyme. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page du ministère de la Santé et des Services sociaux.  
**Date de mise à jour :** Juin 2021

□ Limite des municipalités  
 □ Limite des régions sociosanitaires  
 □ Hydrographie